



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Certifications forestières PEFC™ et FSC® des forêts régionales franciliennes :

Un gage de gestion durable et exemplaire pour l'Agence des Espaces Verts

Respectivement 100% et 67% de la surface forestière acquise et gérée par l'AEV ont obtenu le renouvellement des certifications PEFC™ et FSC® jusqu'en 2024.



Forêt régionale d'Ecouen, nouvellement certifiée FSC® - ©AEV/ L'agence Nature- F. Chenel

Pantin, le 9 juillet 2019 – Propriétaire et gestionnaire, pour le compte de la Région, de plus de 10 000 hectares de forêts régionales, l'Agence des Espaces Verts (AEV) est le deuxième propriétaire forestier public de la Région après l'État.

Un de ses objectifs ? Concilier les fonctions sociales, environnementales, économiques mais aussi paysagères et culturelles des forêts. C'est dans ce cadre qu'elle s'est lancée depuis 2009 dans les certifications forestières. À l'heure où plus de 55% des Français utilisent les labels et les certifications pour s'assurer de la durabilité des produits achetés¹, ce sont respectivement 100% et 67% de la surface forestière acquise et gérée par l'AEV, pour le compte de la Région, qui viennent d'obtenir le renouvellement de leur certification PEFC™ et FSC® jusqu'en 2024. Deux nouvelles forêts régionales,

¹ Source : 12^{ème} baromètre Greenflex - Kantar Média « Les français et la consommation responsable » - Édition 2017

Écouen dans le Val d'Oise et Étréchy dans l'Essonne, sont par ailleurs certifiées FSC® pour la première fois. Un gage de gestion durable et exemplaire, reconnu à l'échelle internationale.

*« Nous ambitionnons de conduire l'Île-de-France à l'avant-garde de la gestion forestière durable. Les renouvellements des certifications FSC® et PEFC® jusqu'en 2024, ainsi que la certification de deux nouveaux massifs cette année, attestent une nouvelle fois des engagements de l'AEV pour concilier les diverses fonctions de nos forêts. Notre mission est claire : gérer, aménager et ouvrir au public, tout en protégeant les richesses écologiques des propriétés régionales. », commente **Anne Cabrit, Présidente de l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France.** « Exigeantes et pragmatiques, ces certifications nous permettent de mettre en œuvre les meilleures pratiques forestières en Île-de-France. Elles poussent l'Agence des Espaces Verts vers l'excellence et participent à la reconnaissance de son action. », conclut-elle.*

Les certifications forestières : un gage de transparence et de traçabilité.

Compte-tenu de leur rôle clé en tant que puits de carbone, la gestion durable des forêts est essentielle pour lutter contre la déforestation mais aussi pour préserver la biodiversité, les sols et l'eau. **Elle permet également de répondre à un enjeu particulièrement fort en Île-de-France : concilier ses différentes fonctions : sociales, économiques, environnementales ou culturelles.**

Pour améliorer la qualité des peuplements forestiers et renouveler les sujets vieillissants, le bois est prélevé de manière responsable, en accord avec les objectifs du plan d'aménagement propre à chaque forêt. Ce plan garantit la diversité biologique des forêts, leur productivité, leur capacité à se régénérer et à assurer leurs diverses fonctions.

Ce processus de traçabilité assure la bonne production du bois, depuis son origine jusqu'à sa distribution, en passant par sa transformation.

Carton plein : renouvellement jusqu'en 2024 de la certification PEFC™ pour 100% des forêts régionales.

L'Agence des Espaces Verts a formalisé la gestion durable de ses forêts avec la certification PEFC™, en 2009. **L'AEV a obtenu le renouvellement de ce label pour 100% de ses forêts, soit l'équivalent de plus de 10 000 hectares.** Les forêts régionales franciliennes font donc partie du tiers de la surface forestière métropolitaine certifiée PEFC™.

Ce renouvellement, **jusqu'au 5 janvier 2024**, implique par ailleurs l'intégration de nouvelles exigences mesurables, permettant une application, un suivi et des contrôles facilités, conformément aux exigences de PEFC International.

67% de la surface forestière gérée par l'AEV certifiée FSC®, dont deux nouvelles forêts régionales !

Pionnière dans la certification FSC® en Île-de-France, l'Agence des Espaces Verts a, depuis 2014, pour ambition de certifier l'ensemble de ses forêts (39 au total). Aujourd'hui, **plus de 67% de la surface forestière gérée par l'AEV - soit 7 128 hectares - sont labélisés jusqu'en 2024.**

Cela représente 15,8% des forêts certifiées FSC® en France métropolitaine, **faisant de l'AEV l'un des plus importants propriétaires et gestionnaires de forêts FSC® de l'Hexagone.**

Pour la première fois, les Forêts régionales d'**Étréchy** (Essonne) et d'**Écouen** (Val d'Oise), font leur entrée dans cette certification. **Ce sont au total 240 hectares supplémentaires** (Étréchy : 158 hectares ; Écouen : 82 hectares) **qui ont obtenu ce label pour 5 ans.**

Les 12 Forêts régionales certifiées FSC® en 2019 et jusqu'au 2 février 2024 :

Bréviande (Seine-et-Marne) ; Buttes du Parisis (Val d'Oise) ; Cheptainville (Essonne) ;
Écouen (Val d'Oise) ; Étréchy (Essonne) ; Ferrières (Seine-et-Marne) ; La Roche-Guyon (Val d'Oise) ;
Port Royal (Yvelines) ; Rosny (Yvelines) ; Rougeau (Seine-et-Marne) ; Saint-Eutrope (Essonne) ; Saint-Vrain (Essonne).

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Claire Ciangura

Chargée de Communication

Tel : 01 83 65 38 13

Mobile : 06 16 40 33 93

Mail : cciangura@aev-iledefrance.fr

À propos de l'Agence des Espaces Verts



Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des Espaces Verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

www.aev-iledefrance.fr